



## ASSOCIATION des USAGERS du PORT de HYERES

*Avant d'être un lieu de promenade un port est un abri aménagé pour recevoir des bateaux  
(cour d'appel d'Aix en Provence arrêté du 23 janvier 2014)*

*Le Président,  
Abel BELLAGUET*

Chers Amis,

**Comme vous le savez certainement tous, le Parc National de Port Cros (PNPC) veut limiter le mouillage à Porquerolles en installant des bouées payantes.**

Nous sommes tous d'accord qu'il faut protéger nos chères posidonies, mais pas comme le PNPC l'envisage. En effet le projet du PNPC, tel qu'il est actuellement, est inacceptable. Il en est ainsi parce que si l'étude préalable a des qualités, la réponse donnée n'a que des défauts.

Tout d'abord le postulat sur lequel est bâti le projet est faux. En effet, même si certains ne sont pas soigneux à l'égard de l'herbier, ce n'est pas globalement l'ensemble des « mouilleurs à Porquerolles » qui le font reculer. Une preuve flagrante en est visible sur les photos de Géoportail de 1965 qui, comparées à celles de 2022 ne montrent aucun recul de l'herbier notamment au Langoustier où la majorité mouillent sur celui-ci.

De plus, Porquerolles est au « confluent » des golfes du Lion et de Gênes. C'est donc depuis la nuit des temps une escale incontournable pour ceux qui vont de Marseille en Corse ou de Gênes en Espagne. Il y aura donc toujours le même nombre de bateaux dans la rade d'Hyères, et ceux qui ne pourront pas mouiller à Porquerolles iront-ils détruire les posidonies dans un autre coin de la rade ? C'est déshabiller Pierre pour habiller Paul. Le parc se garde bien d'effleurer le sujet.

Enfin il semblerait que le projet de ZMEL (Zone de mouillages et d'équipements légers) ne soit pas conforme à certaines normes écologiques. De plus la multiplication des ZIEM (zone interdite aux embarcations à moteur) à outrance privera les petits bateaux d'aborder.

Mais le plus grand reproche qu'on fait au PNPC c'est de n'avoir jamais consulté les principaux intéressés, c.a.d vous les plaisanciers, car par nature, il n'existe pas d'association des « mouilleurs à Porquerolles ».

C'est pourquoi votre Association, l'AUPH, a suivi de très près l'évolution du projet dès 2021 et a participé à toutes les réunions où elle a pu s'introduire. Nous avons pu ainsi, pas encore fédérer, mais nous lier fortement avec les responsables des ports voisins (L'Aygade, La Capte, le Lavandou) et surtout le collectif Porquerollais (la SNIP) qui est vent debout contre ce projet. Nous explorons toutes les voies de recours (Mairie, Député, Conseil Départemental, Tribunal Administratif), avec des succès minimes il faut le reconnaître, tant le mot posidonie est devenu un texte sacré dans l'esprit notamment des gens qui n'ont jamais navigué.

Néanmoins votre Comité Directeur multiplie les réunions de travail et explore toutes les voies d'action qu'il découvre. Bien entendu si certains d'entre vous ont des idées sur la question qu'ils n'hésitent pas à les faire remonter : nous en ferons bon usage. Et faites savoir urbi et orbi votre désaccord.

Bon vent tout de même pour les fêtes de fin d'année, et meilleurs vœux pour l'année prochaine.

Le Président  
A. Bellaguet